

MESURER & AMÉLIORER LA QUALITÉ

RAPPORT

IQSS en HAD: Tenue du dossier patient

Annexe au rapport complet

Résultats détaillés, par indicateur Campagne 2022 - Données 2021

Source dossier patient

Descriptif de la publication

Titre	IQSS en HAD : Tenue du dossier patient					
	Annexe au rapport complet					
	Résultats détaillés, par indicateur Campagne 2022 - Données 2021					
	Source dossier patient					
Méthode de travail						
Objectif(s)	Annexe au rapport complet : Résultats nationaux des mesures des indicateurs de qualité et de sécurité des soins en hospitalisation à domicile (HAD)					
Cibles concernées						
Demandeur						
Promoteur(s)	Haute Autorité de santé (HAS)					
Pilotage du projet						
Recherche documentaire						
Auteurs						
Validation	Version du 26 janvier 2023					
Actualisation						
Autres formats						

Ce document ainsi que sa référence bibliographique sont téléchargeables sur www.has-sante.fr



Type de résultat	Sources	
Ragroupement National	Données 2021	

Résultats de l'établissement

Indicateur: Tenue du dossier patient (TDP)

Dossiers pris en compte pour l'indicateur					
Dossiers évalués :	15810				

Score de qualité de la tenue du dossier patient

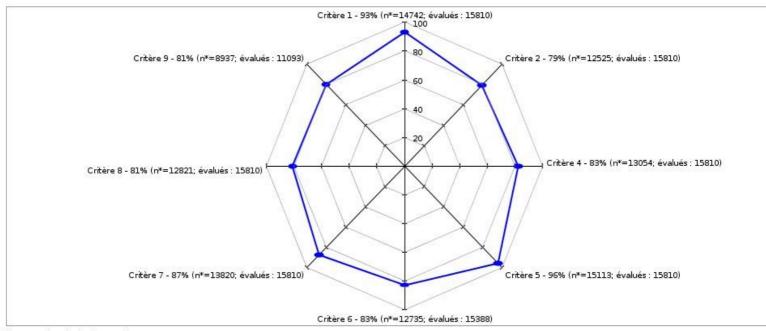
Résultat de l'indicateur				
Valeur	86			
Intervalle de confiance à 95% :	[85 - 86]			

La qualité de la tenue d'un dossier est d'autant plus grande que le score est proche de 100.

Autres caractéristiques statistiques du score :

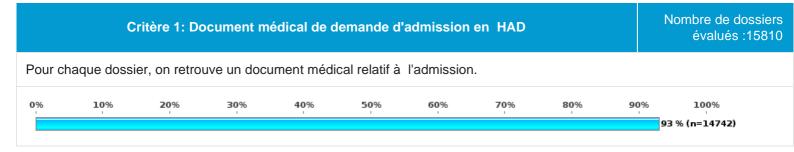
Médiane = 88 Min = 0 Max = 100 Ecart-type = 16.93

Résultats détaillés par critère (8 critères composent le score)



(*) n = nombre de dossiers conformes

- Critère 1: Document médical de demande d'admission en HAD
- Critère 2: Eléments relatifs à la pré-admission
- Critère 4: Accord du patient ou de son entourage pour sa prise en charge en HAD
- Critère 5: Trace des prescriptions médicamenteuses nécessaires au démarrage de la prise en charge
- Critère 6: Mention de l'identité de la personne de confiance (si applicable)
- Critère 7: Mention de l'identité de la personne à prévenir
- Critère 8: Traçabilité de l'évaluation des risques liés à la prise en charge au domicile
- Critère 9: Document relatif à la continuité des soins à la sortie de l'HAD (si applicable)



Nombre de dossiers Critère 2: Eléments relatifs à la pré-admission évalués :15810 Pour chaque dossier, on retrouve les 5 éléments d'informations suivants : les antécédents, la pathologie à l'origine de la prise en charge, le motif, l'évaluation de la dépendance et l'évaluation sociale. 0% 10% 20% 30% 40% 50% 60% 70% 80% 90% 100%

79 % (n=12525)

Détails de la non-conformité

	Nb de dossiers
Causes de non conformité (*)	
Antécédents non tracés	995
Mention de la pathologie à l'origine de la prise en charge non tracée	371
Motif de prise en charge non tracé	383

Evaluation de la dépendance par une échelle ou un questionnaire formalisé non tracée	1221	
Evaluation sociale non tracée (si applicable)	2048	

(*) Un dossier peut avoir plusieurs causes de non-conformité.

Nombre de dossiers Critère 4: Accord du patient ou de son entourage pour sa prise en charge en HAD évalués :15810 Pour chaque dossier, il est notifié que le patient (ou son entourage) accepte sa prise en charge en HAD OU il est notifié que le patient n'est pas en état de recevoir d'informations et qu'il n'a pas d'entourage 0% 10% 20% 30% 40% 50% 60% 70% 80% 90% 100% 83 % (n=13054)

Critère 5: Trace des prescriptions médicamenteuses nécessaires au démarrage de la prise en charge

Nombre de dossiers évalués :15810

Pour chaque dossier, on retrouve :

- Les prescriptions médicamenteuses nécessaires au démarrage de la prise en charge datées au plus tard dans les 48h suivant l'admission (ou antérieures à l'admission)
 OU
- La mention que le patient n'a pas de traitement à l'admission



Détails de la non-conformité

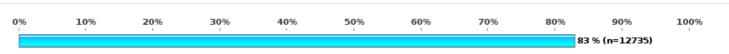
Prescription(s) médicamenteuse(s) non retrouvée(s) et absence de traitement médicamenteux à l'admission non tracée

Nb de dossiers

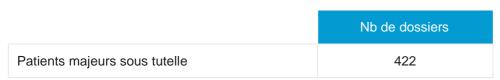
697

Descriptif sur la qualité de la rédaction des prescriptions retrouvées (éléments présents)	Nb de dossiers
Nom et prénom du patient	9337
Date de prescription	9307
Signature du prescripteur	8857
Nom du prescripteur	9201
Dénomination des médicaments	9354
Posologie	9316
Voie d'administration	8662
Durée (si applicable)	8722





Dossiers non évalués



Critère 7: Mention de l'identité de la personne à prévenir

Nombre de dossiers évalués :15810

Pour chaque dossier, on retrouve une mention de l'identité de la personne à prévenir : une trace du nom et du prénom de la personne ET de son numéro de téléphone OU de son adresse.



Critère 8: Traçabilité de l'évaluation des risques liés à la prise en charge au domicile

Nombre de dossiers évalués :15810

Pour chaque dossier, on retrouve l'évaluation des risques liés à la prise en charge à domicile. Les risques mentionnés peuvent être de plusieurs natures : risques liés au patient, liés à des traitements, liés à l'environnement, liés à des problèmes sociaux-économiques.



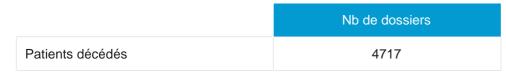
Critère 9: Document relatif à la continuité des soins à la sortie de l'HAD (si applicable)

Nombre de dossiers évalués :11093

Ce document peut être un courrier, un compte-rendu d'hospitalisation, un document, une fiche de liaison, ou tout autre document ayant pour but la continuité des soins.



Dossiers non évalués



Informations Complémentaires

Les arrêtés concernant l'état d'urgence sanitaire et sa sortie applicables durant la période de tirage au sort des dossiers (2021), so pris en compte par la HAS : le critère 3 – Accord du médecin traitant pour la prise en charge en HAD n'est plus inclus dans le calc l'indicateur Tenue du dossier patient mais le résultat du critère est rendu pour information.

Accord du médecin traitant pour la prise en charge du patient en HAD (si applicable)

Nombre de dossiers évalués :11443

Pour cn	aque dossi	er, on retro	uve raccord	a du medeci	n traitant po	our la prise	en cnarge e	en HAD.			
0%	10%	20%	30%	40%	50%	60%	70%	80%	90%	100%	
							72 9	% (n=8286)			

Dossiers non évalués	Nb de dossiers
Demande d'HAD faite par le médecin traitant ou patiente hospitalisée pour une prise en charge en obstétrique ou le patient n'a pas déclaré de médecin traitant	4367

Pour information :

	Nb de dossiers
Dossiers dans lesquels l'information sur le médecin à l'origine de la prise en charge en HAD est non retrouvée	388

Retrouvez tous nos travaux sur <u>www.has-sante.fr</u>









